Image not found or type unknown

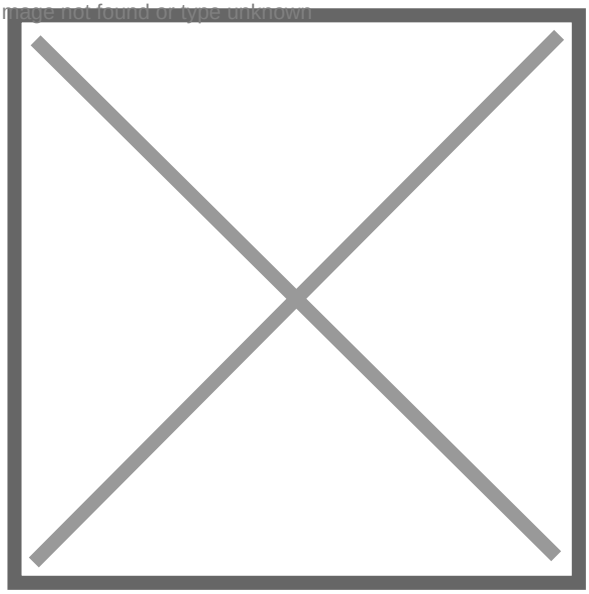

Conseil en pronostic sportifs et code NAf/APE

Par **Tiger Pronos**, le **08/10/2018** à **19:51**

Bonjour,
Je me présente, j'ai 20 ans et je suis un jeune entrepreneur plein d'idées !
Cela fait maintenant quelque mois que j'exerce de manière gratuite le conseil sur des pronostics sportifs. Pour ceux à qui cela ne parle pas je vais développer, je propose à mes abonnés un match avec un taux de mise(gestion de bankroll) que j'ai analyser, je leur met mon analyse avec mon conseil de mise pour que ces personnes gagne du temps et puissent analyser elle même le match en à peine 5min (moi ça me prend entre 1h et 3h pour un match). J'ai actuellement 870 abonnés sur Facebook, et plus de 300 sur mes autres réseaux sociaux.

Etant en parallèle en Ecole de Commerce et de Gestion, l'idée de créer une entreprise rentable à court et à long terme n'a pas mis longtemps à germer. Mon principal problème: Juridiquement suis-je bon ?

Autrement dit, quel code NAF/APE choisir, après plusieurs heures sur Internet, je n'ai rien trouvé de concret dans ce domaine. En tant que simple conseiller je ne dépend ni de l'ARJEL ni de ses règles affreuses !

Au niveau lancement de l'entreprise, de nombreux contacts m'ont conseillés de me lancer en Auto-Entrepreneur afin de bénéficier en premier temps de tous les bons point que ce statut apporte (Exonération d'impôt pendant 1 ans par exemple). Qu'en pensez-vous ?

Merci de votre lecture.

Bonne soirée.

Par **morobar**, le **09/10/2018** à **08:55**

Bonjour,
Ce n'est pas vous qui choisissez le code, mais l'INSEE au vu de vos déclarations sur les activité principales et/ou secondaires.
Pour le choix d'un statut je n'ai pas de conviction, seulement celle qu'il vaut toujours mieux séparer son patrimoine personnel du patrimoine professionnel, ce que ne permet pas le statut d'auto entrepreneur.
Une visite au conseiller de la chambre de commerce, ou des métiers (en général c'est gratuit) parait indispensable.

Par **Tiger Pronos**, le **10/10/2018** à **10:52**

Bonjour,
Merci de votre réponse, je vais en effet prendre un rendez-vous avec un conseiller de chambre de Commerce et d'Industrie incessamment sous peu.

Bonne journée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés